



13-CARROSERIE

DESCRIPTION DE CONCOURS 2025

Mise à jour le 19 février 2025

[www.
olympiades
metiers.
quebec](http://www.olympiadesmetiers.quebec)

 **Compétences
Québec**

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

1.1 But de l'épreuve

Évaluer la compétence du participant à réaliser, entre autres, les tâches suivantes

- Effectuer la réparation d'un dommage sur un élément de carrosserie bosselé à l'aide de mastic;
- Mesurer, sectionner, ajuster et souder différentes parties « simulées » de structure et de tôles extérieures de carrosserie (acier);
- Effectuer le remplacement d'un panneau extérieur de porte;
- Souder une pièce d'aluminium et une pièce d'acier au silicium bronze.

1.2 Durée du concours

Douze (12) heures, réparties sur deux (2) jours.

1.3 Nombre de compétiteurs

La carrosserie est une compétition d'habileté pour un seul compétiteur.

1.4 Compétences et connaissances pouvant être évaluées

Réparer un élément de carrosserie endommagé et appliquer le mastic sur la pièce endommagée :

- Effectuer le remplacement de différentes parties d'une structure et d'une pièce extérieure de carrosserie (pièces simulées);
- Souder de l'aluminium et souder de l'acier au silicium bronze;
- Effectuer le remplacement d'un panneau extérieur de porte.

1.5 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

L'épreuve sera divisée en cinq parties :

- Réparation d'un élément de carrosserie à l'aide de mastic;
- Sectionnement de différentes pièces structurales et de carrosserie extérieure (pièces simulées);
- Remplacement d'un panneau collé;
- Soudage de pièces d'aluminium;
- Soudage de pièces d'acier au silicium bronze.

2. DOCUMENTS DU CONCOURS

2.1 Documents qui seront fournis en lien avec la compétition et les dates de publications

DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Cahier du candidat	28 février 2025
Projet sectionnement	28 février 2025

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE

3.1 Équipement et matériel fournis par Compétences Québec

- L'électricité;
- L'air comprimé et boyau d'air;
- Le poste de soudage mig mag;
- L'équipement de protection autre qu'individuelle. Exemple : extracteur de fumée et de poussière;
- Tout équipement d'atelier pour réaliser les épreuves. Exemple supports d'aile, étaux de table, boyaux à air, table de travail, pince à point bouchon, chevalet, etc.
- Tout le matériel consommable pour effectuer une réparation ou la finition de celle-ci, mastic, papier sabler, colle, scellant, rouleau de masquage, etc.

Note :

- ***Une procédure de sectionnement de I-Car sera fournie à tous les candidats pour effectuer l'épreuve de sectionnement des pièces de structures et de carrosserie extérieure.***
- ***La procédure de sectionnement sera disponible sur le site de Compétences Québec le 28 février 2025.***

3.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents

- Poinçons pour trou de 8 mm
- Pincés étau bec de canard
- Pince-étau de soudage (conventionnel)
- Pince coupante de soudage (Pincés à mig Long nose)
- Pincés-étaux en C
- Pincés-étaux long nose
- Ensemble de marteaux de débosseleur
- Ensemble de tas (Dolley)
- Brosse d'acier manuelle
- Marteau de mécanicien
- Soufflet à air
- Baladeuse
- Scie vas et viens
- Espaceur / Séparateur de tôle (pinch weld)
- Règle transparente
- Ruban à mesurer
- Équerre réglable ou à 90°
- Rectifieuse droite
- Rectifieuse à angle
- Meuleuse 6 pouces avec disque à meuler
- Sableuse à ruban (Belt sander)
- Visière claire
- Lime manuelle
- Pointeau auto-centreur
- Perceuse
- Pointe à tracer
- Couteau à lame (Exacto)
- Ensemble de planches à sabler avec velcro
- Sableuse rotax 6 pouces avec pad velcro
- Mèche à point bouchon

Tout outillage fait maison ou modifié sera refusé lors de l'épreuve.

3.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents

- Les cheveux longs doivent être attachés vers l'arrière
- Chemise et pantalon de travail (style Big Bill);
- Chandail à manche courte accepté, sauf lors du meulage, le concurrent devra avoir un chandail à manche longue.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

4.1 Atelier sur la santé et la sécurité

Durant la séance d'orientation, si nécessaire, les concurrents participeront à un atelier sur la sécurité. Compétences Québec s'attend à ce que les compétiteurs travaillent de manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours.

4.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Compétences Québec

- Trousse de premiers soins
- Bouchons d'oreille (sur demande)
- Lunette de sécurité (sur demande)

4.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents

- Lunettes de sécurité;
- Souliers ou bottes de sécurité approuvés CSA;
- Casque de soudeur;
- Masque anti-poussière;
- Gants de soudeur;
- Gants de travail;
- Protection de l'ouïe;
- Écran facial;
- Manteau de soudeur.

5. SYSTÈME DE NOTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1 Composition du jury

Le jury est composé de spécialistes provenant de l'industrie.

5.2 Système de notation

Les épreuves sont notées sur la base des critères et compétences du métier spécifié dans la description de concours. La grille de notation permet de définir la répartition des points et le résultat final doit être sur 100 points. Le CIS (Competition Information System) est utilisé pour gérer les différents aspects de la notation.

5.3 Méthodes d'évaluation

L'évaluation se divise en deux grandes méthodes : la mesure et le jugement.

Le « jugement » est utilisé pour évaluer la qualité d'un travail et cette évaluation peut varier légèrement selon le point de vue lorsque sont appliqués des critères externes. Ce type d'évaluation doit être fait avec deux ou trois juges simultanément et ils doivent utiliser une échelle de 0 à 3 basé sur les standards de la profession :

- 0 *Inacceptable. N'atteint pas les normes de l'industrie*
- 1 *Acceptable. Atteint les normes de l'industrie*
- 2 *Atteint les normes de l'industrie, les dépasse pour certains aspects*
- 3 *Excellente réalisation par rapport aux normes de l'industrie*

Il ne peut y avoir qu'un point d'écart entre la note la plus haute et la plus basse. En cas d'écart de plus d'un point, une discussion entre jurés est autorisée et une nouvelle notation devra être effectuée.

La « mesure » est utilisée pour obtenir une évaluation précise d'un élément ou d'un rendement qui peut et qui doit être mesuré de façon rigoureuse. On y a recours dans les situations où il ne peut y avoir d'ambiguïté. L'aspect à évaluer doit être mesurable, dénombrable, calculable, binaire, indiscutable.

5.4 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

CRITÈRES	POINTAGE
Épreuve 1 : Sectionnement d'une pièce de carrosserie et de pièces structurelles	40 pts
Épreuve 2 : Remplacement d'un panneau extérieur de porte	19 pts
Épreuve 3 : Réparation d'un dommage sur un panneau de carrosserie à l'aide de mastic	14 pts
Épreuve 4 : Soudage d'une tôle d'aluminium	10 pts
Épreuve 5 : Soudage d'une tôle d'acier au silicium bronze	10 pts
Santé et sécurité du travailleur	7 pts
TOTAL	100 points

5.5 Procédures en cas de bris d'égalité des notes

Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour la première épreuve « Sectionnement d'une pièce de carrosserie et de pièces structurelles » sera déclarée gagnante.

Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la plus haute note pour la deuxième épreuve « Remplacement d'un panneau extérieur de porte » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour la troisième épreuve « Réparation d'un dommage sur un panneau de carrosserie à l'aide de mastic » sera déclarée gagnante.

5.6 Notation de la santé et sécurité durant le concours

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition.

Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail et il se verra pénalisé. Un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres, pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Règlement du concours

Se rapporter au Règlement du concours des Olympiades québécoises des métiers et des technologies qui est affiché sur le site : www.olympiadesmetiers.quebec

6.2 Modification du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuves a été présenté aux compétiteurs et aux compétitrices avant le concours, l'expert peut modifier jusqu'à 30% de la teneur du projet.

6.3 Divers

- Il sera possible pour le candidat de dîner avec son entraîneur
- Tout retard ne sera pas toléré

7. EXPERT

Nom	Robert Favreau
Organisme	La corporation des concessionnaires automobiles du Qc
Courriel	rfavreau@carrxpert.com